

## FICHE DE PRISE DE DÉCISION

<b>Fiche de prise de décision : URBA-2015-172</b>
<b>Direction de l'urbanisme</b>
<b>Service des comités d'urbanisme et du milieu bâti</b>
<b>Objet : Nomination d'un membre du comité consultatif d'urbanisme en patrimoine de la Ville</b>
<b>Date : Le 30 septembre 2015</b>

### ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

Le 22 juin dernier, Mme Diane Gervais, résidente membre du comité consultatif d'urbanisme en patrimoine (CCUP), nous avisait qu'elle souhaitait démissionner de ce poste.

Le Règlement RV-2009-08-82 constituant ce comité prévoit à l'article 4 que le comité est composé de sept membres, soit quatre élus et trois membres citoyens. Le comité est actuellement composé de Mme Brigitte Duchesneau et MM. Serge Côté, Réjean Lamontagne et Michel Turner en tant qu'élus et MM. Patrick Tavan et Jacques Trahan en tant que membre non-élus.

Toujours selon le même règlement, conformément à l'article 7, lorsqu'une vacance survient au sein du comité, le conseil de la Ville nomme par résolution un nouveau membre.

Dans le cadre du processus de sélection des futurs membres du CCU, Mme Francine Bégin, résidente du secteur de Lévis, s'est démarquée par la qualité de sa candidature et par son intérêt soutenu pour le patrimoine.

Considérant les champs d'intérêt, le bagage professionnel et la disponibilité de Mme Bégin, la Direction de l'urbanisme croit qu'elle constituerait un important atout pour ce comité et recommande sa nomination au conseil de la Ville.

### ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

N/A

### ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

N/A

### FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2015-2016-2017)

Coûts/revenus	Impacts	2015	2016	2017
---------------	---------	------	------	------

N/A

Conformément au Règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires  Oui  Non

### Commentaires

- Financement déjà autorisé par :
- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : \_\_\_\_\_
  - Règlement d'emprunt spécifique RV-\_\_\_\_\_, Poste budgétaire : \_\_\_\_\_
  - Règlement « Omnibus » RV-\_\_\_\_\_, résolution CE-\_\_\_\_\_
  - Autre (spécifier) : \_\_\_\_\_, résolution CV-\_\_\_\_\_

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

**Commentaires**

Numéro du projet PTI : \_\_\_\_\_ Montants 2015 2016 2017

Compensation :  ou N/A

Projet subventionné :  Oui  Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : \_\_\_\_\_

Signature du responsable d'activité budgétaire  Date : 30, 09, 2015

**ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)**

Afin d'éviter des problèmes de quorum au CCUP, il serait souhaitable que cette nomination soit adoptée par résolution à la prochaine séance du conseil de la Ville.

**PERSONNES CONSULTÉES**


Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence

**RECOMMANDATION (énoncé)**

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville de désigner la citoyenne Francine Bégin, à titre de membre du comité consultatif d'urbanisme en patrimoine de la Ville.

**UNE COPIE DOIT ÊTRE EXPÉDIÉE AUX PERSONNES CONSULTÉES**

Liste des pièces jointes :

Préparé par : Hélène Jomphe		Titre d'emploi : Chef de service des comités d'urbanisme et du milieu bâti	
Recommandé par :			
Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	
Commentaires :			
Signature de la Direction : 			Date : <u>2015 10 130</u>

**COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

---

---

---

Signature de la Direction générale :  Date : 2015 10 108